

Parti sans laisser d'adresse

Bertrand SINAIS

" PIÈCE DU MOIS " DU 9 JANVIER 2016

Alors que pendant 4 ans les milliers de lettres adressées chaque jour au maréchal Pétain avaient bénéficié d'un traitement de faveur de la part des PTT*, nous sommes en octobre 1944 et la roue de l'histoire a tourné.

À Vichy, le 20 août 1944, le général allemand Neubronn est venu procéder à l'arrestation du maréchal Pétain qui quitta aussitôt l'hôtel du Parc dans une voiture allemande en direction de Belfort où il retrouva Laval le 21. Le 7 septembre, il fut transféré au château de Sigmaringen où siégeait une fantomatique délégation gouvernementale française composée du dernier carré des collaborateurs. Pétain s'y considérait comme prisonnier des Allemands. Pendant ce temps à Paris, le général de Gaulle présidait le Gouvernement provisoire de la République française.



28 octobre 1944 - L'expéditeur de cette lettre ne pouvait ignorer tout cela mais il a certainement choisi d'envoyer sa lettre à Vichy en espérant que quelqu'un la ferait suivre...

C'est le 25 avril 1945, après avoir traversé la Suisse, que le maréchal Pétain vint se constituer prisonnier en France. Traduit le 23 juillet devant la Haute Cour, il fut condamné à mort le 23 août puis gracié par le général de Gaulle. Interné au fort de Portalet dans les Pyrénées puis à l'île d'Yeu, il y mourut le 23 juillet 1951, à l'âge de 95 ans.

* Toutes les lettres simples adressées au maréchal Pétain étaient recommandées gratuitement par les PTT : c'était la recommandation d'office.
